

Dossier de candidature

**APPEL A PROJETS**

**Accompagnement de jeunes en situation NEET « Not in Education, Employment or Training »**

**2024-2027**

|  |
| --- |
| Nom de l’opérateur : …………………………………………………………………Nom du projet : Date de début et date de fin de projet : du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027 |





Le dossier de candidature, en ce compris les annexes, doit être soumis impérativement via la plateforme « Mon Actiris Partenaires » (MAP) (<https://partners.actiris.brussels>) et ce,

au plus tard le 4 septembre 2023 à 12h.

Après ce moment précis, il n’est plus possible d’introduire une candidature.

Appel à projets n° **AP 3/2024 Jeunes en situation NEET**

Table des matières

[Préambule 3](#_Toc112081704)

[1. Caractéristiques générales de l’opérateur 5](#_Toc112081705)

[2. Cohérence du projet proposé 7](#_Toc112081706)

[3. Pertinence du projet proposé 7](#_Toc112081707)

[4. Efficience du projet proposé 7](#_Toc112081708)

[5. Qualité du design du projet proposé 8](#_Toc112081709)

[6. Efficacité du projet proposé 9](#_Toc112081710)

[7. Qualité de la mise en œuvre du projet proposé 10](#_Toc112081711)

[8. Ressources humaines 11](#_Toc112081712)

[9. Proposition financière 12](#_Toc112081713)

[10. Définitions des critères d’évaluation utilisés dans les rubriques 2 à 7 14](#_Toc112081714)

[11. Documents à joindre au dossier : 14](#_Toc112081715)

[12. Signature 15](#_Toc112081716)

Préambule

Votre dossier de candidature est l’élément principal sur lequel le comité de sélection se base pour évaluer votre projet. Il est important que celui-ci permette d’apprécier la qualité du projet proposé et de comprendre quelles sont vos spécificités. Par conséquent, nous vous conseillons d’apporter un soin particulier à sa rédaction. Nous attendons que vous y incluiez l’ensemble des informations utiles, même si vous êtes déjà partenaire d’Actiris, en illustrant vos réponses par des exemples concrets tout en allant à l’essentiel. Nous attendons également que vos réponses soient argumentées. Nous devons pouvoir avoir à notre disposition tous les éléments utiles à l’analyse et ne pas devoir avoir recours à des déductions ou des interprétations.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au cahier des charges établi dans le cadre de l'appel à projets AP 3/2024 – « Accompagnement de jeunes en situation NEET » « Not in Education, Employment or Training » 2024-2027.

Le cahier des charges est un cadre général à décliner selon votre réalité et votre approche méthodologique.

Pour que votre dossier de candidature puisse être déclaré **recevable**, les documents repris au point 11 doivent être joints, dûment complétés, au présent formulaire au plus tard le 4 septembre 2023 à 12h. Les pièces jointes complémentaires sont fournies à titre illustratif et ne constituent pas un argumentaire en soi. Votre dossier de candidature peut contenir un maximum de 30 pages à l’exclusion des pièces jointes que vous téléchargez.

**Nous vous rappelons que :**

La sélection issue de cet appel à projets pourrait être soumise à proposition pour un cofinancement dans le cadre du PO FSE + Emploi 2021-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale conformément à la procédure de sélection décidée par le GRBC en date du 22/04/2021. Par leur candidature, les opérateurs sélectionnés sont soumis, le cas échéant, à l’ensemble des obligations réglementaires liées à la gestion des fonds structurels européens et au Fonds Social Européen Plus.

**Dépôt du dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit être introduit en utilisant le canevas téléchargeable via la plateforme Mon Actiris Partenaires (MAP - <https://partners.actiris.brussels>).

Le dossier doit être introduit en version **Word et PDF**, ce dernier est une version scannée de l’original **signé**.

Les deux versions du dossier de candidature, en ce compris les annexes, doivent être soumis impérativement via la plateforme MAP et ce, au plus tard le **4 septembre 2023 à 12h**. Après ce moment précis, il n’est plus possible d’introduire une candidature.

**Recevabilité et analyse des dossiers, octroi à la subvention :**

Pour toutes les modalités quant à la recevabilité et l’analyse des dossiers ainsi qu’à l’octroi à la subvention, veuillez-vous référer à l’article F du cahier des charges établi dans le cadre de l'appel à projets AP 3/2024 – « Accompagnement de jeunes en situation NEET » « Not in Education, Employment or Training » 2024-2027.

Nous souhaitons mettre en évidence que le comité de sélection tente de garantir l’équilibre entre les besoins et l’offre, en fonction de la situation actuelle et des éventuels nouveaux besoins émergents. Cet équilibre recouvre la sélection, la répartition et les réajustements budgétaires. Actiris se réserve le droit de modifier/d’adapter/d’ajuster les propositions de valeur-cible des opérateurs en fonction du budget disponible, des objectifs à atteindre, de la couverture des besoins et des publics-cibles et de la qualité des dossiers.

Durant la durée d’introduction du dossier, toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Département Partenariats  :

* Questions générales : Agatha Leclercq, aleclercq@actiris.be et Henk Termote, htermote@actiris.be (merci d’envoyer le mail aux deux personnes)
* Questions sur les aspects financiers : ondersteuningpartnerships@actiris.be (NL), supportpartenariat@actiris.be (FR).

* + - 1. Caractéristiques générales de l’opérateur

* 1. **Identification de l'opérateur d'emploi[[1]](#footnote-1)**

|  |
| --- |
| **L’opérateur de projet remplit ce tableau.**  |
| Dénomination et sigle de l'opérateur soumissionnaire : Numéro d'entreprise:  |
| Nature juridique de l'opérateur : |
| Personne(s) de contact pour ce projet :Prénom et NOM :Fonction: Téléphone : Email :  |
| Personne(s) de contact pour les chercheurs d’emploi et les conseillers emploi[[2]](#footnote-2) : Prénom et NOM : Fonction: Téléphone: Email : |
| Personne(s) juridiquement responsable(s) :Prénom et NOM :Fonction: |
| Personne(s) ayant le pouvoir de signature :Prénom et NOM :Fonction: |
| Adresse du siège social : |
| Adresse du lieu où l’action visée par le présent projet sera prestée :  |
| Site Internet :  |
| L'opérateur est-il assujetti à la TVA ? OUI NON |
| L’opérateur a-t-il une/des convention/s concernant une/des autres mesure/s avec Actiris en cours ?  NON Si OUI, laquelle/lesquelles :  |
|  |

* 1. **Références bancaires[[3]](#footnote-3)**

|  |
| --- |
| **Titulaire du compte :**  |
| **IBAN :**  |
| **Code BIC :**  |
| **Nom de la Banque :**  |

* + - 1. **Cohérence du projet proposé**

|  |
| --- |
| **Question 1 :** **Décrivez, en une page maximum, la mission et les objectifs de votre organisme et le contexte dans lequel s’inscrit le projet que vous proposez de développer avec Actiris.****Présentez la structure de votre organisme et son organigramme.** |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 2 :** **Montrez la cohérence du projet proposé avec votre expérience et votre expertise en matière de projets d’accompagnement d’un public de jeunes en situation NEET.**  |
|  |

* + - 1. Pertinence du projet proposé

|  |
| --- |
| **Question 3 :** **Rédigez une brève présentation du projet (maximum une demi-page).**Elle pourra apparaître dans des outils d’information et de communication d’Actiris. |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 4 :****Décrivez à quel(s) objectif(s) de la mesure (cf. cahier des charges C.1. « Objectifs et contexte de l’appel à projets ») et à quel(s) besoin(s) répond votre projet pour les jeunes en situation NEET.**  |
|  |

* + - 1. Efficience du projet proposé

|  |
| --- |
| **Question 5 :** **Comment votre approche assure-t-elle d’atteindre la valeur-cible que vous proposez (cf.  point 9. « Proposition financière ») et de limiter le décrochage entre le début de la phase et la fin de la phase 2 de l’accompagnement des jeunes ?** |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 6 :****Comment votre approche maximise-t-elle le taux d’indicateur de performance (cf. cahier des charges, article C.12. « Indicateurs ») ?** |
|  |

* + - 1. Qualité du design du projet proposé

|  |
| --- |
| **Question 7 :** **Décrivez votre méthodologie pour les 3 phases (cf. le cahier des charges C.3. « Cadre méthodologique de l’offre de service »). Si vous remettez un dossier à plusieurs opérateurs, comment se passera l’articulation entre vous ?**Vous pouvez annexer des outils, exemples de documents, références méthodologiques. |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 8 :** **Démontrez en quoi votre projet propose un parcours global, intégré, flexible et adapté au jeune (cf. le cahier des charges C.3. « Cadre méthodologique de l’offre de service »).**Vous pouvez annexer des outils, exemples de documents, références méthodologiques. |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 9 :** **Comment adaptez-vous votre méthodologie en continu aux jeunes en situation NEET ?** Vous pouvez annexer des outils, exemples de documents, références méthodologiques. |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 10 :****Veuillez décrire la façon dont vous prenez en considération la promotion de l’égalité entre hommes et femmes vis-à-vis des bénéficiaires.**  |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 11 :****Quelles mesures sont mises en place pour prévenir toute forme de discrimination vis-à-vis des bénéficiaires fondées sur le sexe, l’origine raciale ou ethnique, la religion ou les conventions, un handicap, l’âge ou l’orientation sexuelle ?** |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 12 :****Quelles mesures, plans d’action ou dispositions sont mises en place en vue afin d’assurer le respect des principes de développement durable et environnemental ?** |
|  |

* + - 1. Efficacité du projet proposé

|  |
| --- |
| **Question 13 :** **Comment identifiez-vous et atteignez-vous le public de jeunes en situation NEET ? Décrivez votre réseau d’outreach et les activités que vous organisez pour identifier et atteindre le public-cible.** A titre d’illustration, vous pouvez joindre des supports déjà existants.  |
|  |
| **Question 14 :** **Comment comptez-vous promouvoir vos activités pour en garantir l’attractivité auprès des jeunes en situation NEET et les accrocher pour démarrer avec eux un parcours ?** A titre d’illustration, vous pouvez joindre des supports déjà existants.  |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 15 :** **Développez en quelques lignes l’argumentaire destiné au public-cible.** A titre d’illustration, vous pouvez joindre des supports déjà existants.  |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 16 :** **De quel réseau disposez-vous avec d’autres acteurs (employeurs, organismes de formation…) durant la phase 2 et 3 qui renforcent votre action auprès des jeunes ?** |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 17 :** **Décrivez les actions que vous entreprenez déjà avec différents services d’Actiris ou que vous comptez développer avec eux dans le cadre de votre projet  ?**  |
|  |

* + - 1. Qualité de la mise en œuvre du projet proposé

|  |
| --- |
| **Question 18 :** **Expliquez quels sont les points forts de la mise en œuvre de votre projet, quels sont les risques que vous anticipez et comment vous allez les gérer.** |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 19 :** **Quels sont les moyens matériels et techniques prévus pour mener à bien le projet ?**  |
|  |

|  |
| --- |
| **Question 20 :** **Qu’allez-vous mettre en place pour assurer le suivi du projet et évaluer la qualité de sa mise en œuvre ? De quels outils de gestion de projet disposez-vous ?** |
|  |

* + - 1. Ressources humaines

|  |
| --- |
| **Décrivez les fonctions des personnes qui seront directement affectées aux actions dans le cadre du projet et le profil attendu pour remplir ces fonctions.****Précisez leur affectation en équivalent temps plein (ETP) et indiquez si c’est un poste bénéficiant d’une subvention ACS ou autre.**  |
| **Fonction**(Expliquez avec précision l’intitulé et la description de la fonction en lien avec le projet) | **Expérience pertinente** (minimum le nombre d’années d’ancienneté reconnu par l’employeur)**, diplômes et/ou qualifications utiles pour la fonction et le projet** | **% ETP affecté au projet** | **Type de contrat dans l’organisation** (CDI, CDD …)**+ statut** (ACS[[4]](#footnote-4), Maribel…)  | **Prénom et NOM**(si personne déjà engagée) ou « à engager » |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Attention : Pour garantir la qualité des services offerts aux chercheurs d’emploi ainsi qu’une stabilité des équipes chez les partenaires, Actiris considère que les personnes directement affectées aux actions doivent consacrer au minimum 30 % d’un temps plein dans la Convention Collective de Travail appropriée (par exemple 38h/semaine) à l’accompagnement des chercheurs d’emploi.

* + - 1. Proposition financière

Dans les limites des crédits disponibles inscrits à cet effet dans son budget, Actiris octroie au partenaire une subvention annuelle pour couvrir les dépenses relatives au projet mis en œuvre en exécution du cahier des charges.

Le financement se fait sur base d’un barème standard de coût unitaire sous réserve de la validation du coût pour l’unité par l’autorité d’audit.

Il existe 2 déclencheurs, respectivement en début de la phase 2 « Accompagnement vers un projet professionnel (emploi/stage/étude/formation) et en fin de phase 2 « Accompagnement vers un projet professionnel (emploi/stage/étude/formation).

* Coût unitaire Déclencheur 1 de 1750 € : par chercheur d’emploi distinct qui a entamé la phase 2 « Accompagnement vers un projet professionnel (emploi/stage/étude/formation) »
* Coût unitaire Déclencheur 2 de 750 € : par chercheur d’emploi distinct qui dispose d’un projet professionnel à la fin de la phase 2 « Accompagnement vers un projet professionnel (emploi/stage/étude/formation) »

|  |  |
| --- | --- |
| **Veuillez déterminer votre valeur-cible du déclencheur 1 (entre 75 et 150) :** | **…………………………..** |
| La valeur-cible est le nombre de déclencheurs 1 visés annuellement (cf. article E. « Subvention » du cahier des charges), c’est-à-dire, de jeunes identifiés et remobilisés qui entament une phase 2 « Accompagnement vers un projet professionnel (emploi/stage/étude/formation) ».Attention : Pour que la candidature d’un opérateur soit éligible, l’opérateur doit remettre une valeur-cible de déclencheurs 1 comprise entre 75 et 150. |

Actiris estime donc que pour une valeur-cible de déclencheurs 1, qui correspond au début de la phase 2, un nombre de déclencheurs 2 (cf. article E. « Subvention ») peut être calculé de la façon suivante : Nombre de déclencheurs 2 = valeur-cible de déclencheurs 1 x 0,6.

|  |
| --- |
| Montant maximal de la subvention =Valeur-cible (VC) proposée par l’opérateur dans son dossier de candidature, validée par Actiris, multipliée par 1750 € plus la valeur-cible multipliée par 0,6 fois 750 €.  |

Autrement dit :

|  |
| --- |
| *Montant maximal de la subvention =* $\left(VC x 1.750 €\right)+\left(VC x 0,6 x 750 €\right)$ |

Actiris se réserve le droit de modifier/d’adapter/d’ajuster la proposition de valeur-cible de l’opérateur, dans son dossier de candidature, en fonction du budget disponible et des objectifs à atteindre.

La subvention d’Actiris est octroyée sous forme de compensation de service public, conformément au Contrat de gestion 2023-2027 et à la décision de la Commission européenne du 20 décembre 2011 relative à l’application de l’article 106, § 2 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides d’Etat sous forme de compensation de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d’intérêt économique général.

|  |
| --- |
| Veuillez compléter ce tableau : **Recettes : sur base des ressources humaines déclarées au point 8. « Ressources humaines » concernant le projet**  |
| Subventions ACS perçues relatives aux frais de salaires directs imputés au projet | ………………………….euros |
| Autres subventions perçues relatives aux frais de salaires directs imputés au projet | ………………………….euros |
| Autres recettes prévues | ………………………….euros |
| Total des recettes: | ………………………….euros |

* + - 1. Définitions des critères d’évaluation utilisés dans les rubriques 2 à 7

Cohérence : lien entre l’expertise et l’expérience de l’opérateur, les besoins des chercheurs d’emplois concernés et les solutions susceptibles de les mener à un emploi.

Pertinence : pertinence de l’approche et des actions proposées pour les publics concernés par cet appel à projets et ses objectifs

Efficience : maximisation du taux de conversion de l’accompagnement entre l’établissement
des besoins du chercheur d’emploi et la sortie positive.

Qualité du design : adaptabilité de l’accompagnement à la diversité des chercheurs d’emploi concernés, à leurs besoins et à ceux du marché de l’emploi

Efficacité : rapidité de la mise en œuvre de la mesure et de la prise en charge des chercheurs d’emploi. Visibilité auprès des chercheurs d’emploi, d’Actiris et des employeurs. Complémentarité, collaboration, travail en réseau.

Qualité de la mise en œuvre : moyens humains, matériels et logistiques disponibles et mise en œuvre proposée dans le cadre de la mesure.

* + - 1. Documents à joindre au dossier

|  |
| --- |
| Pour que votre dossier de candidature puisse être déclaré recevable, les documents repris au point 11 doivent être joints, dûment complétés, au présent formulaire au plus tard le 4 septembre 2023 à 12h. |

* Statuts publiés au Moniteur (dernière publication),
* Document bancaire attestant le lien entre le numéro du compte bancaire et la structure/l’opérateur,
* Délégation de signature (le cas échéant),
* Bilans financiers des 3 dernières années (comptes annuels publiés à la BNB),
* Document attestant que l’opérateur n’est pas en état de faillite pour une entreprise ou de liquidation pour une Asbl (ce document ne peut pas être une déclaration sur l’honneur),
* Document original de l’ONSS attestant que l'opérateur d'emploi a introduit les 4 dernières déclarations trimestrielles requises (en fonction de la date de lancement de l’appel à projets),
* Document du SPF Finances attestant que l'opérateur d'emploi est en règle en matière de précompte professionnel. Ce document doit avoir été émis dans l’année en cours,
* Document attestant que l'opérateur d'emploi utilise une comptabilité analytique ou séparée sous forme électronique. Ce document doit contenir une description reprenant au minimum les éléments suivants : nom et date du logiciel, version, options,
* Le cas échéant, document attestant que l’opérateur est en règle vis-à-vis de la TVA,
* Les CV des personnes proposées dans la section « ressources humaines » du dossier de candidature.
	+ - 1. Signature

Le·a soussigné·e déclare que les informations contenues dans ce dossier de candidature sont sincères et véritables, et avoir pris connaissance du cahier des charges, du guide et des tableaux financiers.

Si le dossier est introduit par plusieurs opérateurs, chaque opérateur signe le dossier de candidature, en distinguant lequel est le « porteur de projet » envers Actiris.

**Opérateur** :

Nom de la personne juridiquement responsable ou ayant le pouvoir de signature :

Fonction :

Date :

Signature :

Cachet de l'organisme :

1. Si vous introduisez un dossier de candidature à plusieurs opérateurs selon le système de la responsabilité solidaire et indivisible, veuillez remplir ce tableau pour chaque opérateur, en précisant lequel est le porteur de projet vis-à-vis d’Actiris. [↑](#footnote-ref-1)
2. Si votre projet est sélectionné, ce sont ces coordonnées (téléphone, email) qui seront mentionnées sur www.actiris.be. [↑](#footnote-ref-2)
3. Si vous introduisez un dossier de candidature à plusieurs opérateurs selon le système de la responsabilité solidaire et indivisible, ce sont les références bancaires de l’opérateur porteur de projet vis-à-vis d’Actiris qu’il convient d’indiquer. [↑](#footnote-ref-3)
4. Veuillez ajouter le numéro de contrat ACS. [↑](#footnote-ref-4)